

Actualités 28-29 mars 2015

Circuit National Fleuret Minime

Dans le cadre de la filière « Horizon 2024 », le Circuit National de Fleuret Minimes était organisé à Aubière le 29 mars par le Stade Clermontois.

Dernière étape avant la compétition d'envergure nationale qu'est la Fête des Jeunes, cette manifestation a vu s'affronter 221 filles et 236 garçons au fleuret, bien décidés à en découdre pour obtenir leur qualification pour la grande finale à Vichy.

Comme toujours, le Masque de Fer de Lyon était présent avec 22 tireurs sélectionnés : 13 filles et 9 garçons.

Chez les filles, les poules sont une simple formalité pour Perrine BREDY et Lucie PRIOR qui en gagnant tous leurs matchs prennent la tête de leur poule et, en se classant à l'issue de celle-ci respectivement 27ème et 12ème, se sont même assurées une qualification directe pour le tableau de 128.

Enchaînant les victoires et ne concédant qu'une seule défaite en poules, Fanny LAPEINE, Léa GIRIN et Chloé SAVREUX se classent deuxième de leurs poules et terminent 66ème, 72ème et 93ème au classement provisoire.

En prenant la troisième place de leurs poules, Cassandre GONTARD et Charlotte BOYER se classent aux 110ème et 150ème places du classement provisoire, tandis qu'Oriane CAZERGUE et Brune VALTON qui se sont classées 4ème de leurs poules finissent 96ème et 101ème au classement provisoire.

Avec 2 victoires, Alice JI finit 5ème de sa poule et se classe provisoirement 161ème et Kylie SAVOYE, en finissant 6ème de sa poule avec une victoire, se classe 179ème.

Le sort fut moins favorable à Anouchka PIC et Léna MENAGER qui, sans victoire lors des matchs de poules, se classèrent 211ème et 221ème. Cette place allait rester la leur au classement général, puisque défaite 10 touches à 3 par Charlotte VANNEREAU (7ème) et Lola BARDEL (38ème), le parcours d'Anouchka et Léna s'est arrêté dès le tableau de 256.

Ce fut également le cas pour Alice JI qui, opposée dans une lutte fratricide à Oriane CAZERGUE, s'incline 10 touches à 1 et finit 171ème au classement général ainsi que pour Chloé SAVREUX défaite 7 à 10 par Marie PRADEILLES (120ème) qui termine 138ème et pour Charlotte BOYER, battue 6 touches à 10 par Lilas EVRARD (97ème), qui se classe 162ème au classement général.

Le parcours de Léa GIRIN, victoire 10 à 4 contre Adèle PRIMAS, de Brune VALTON, victoire 10 à 4 contre Ariane VERAN, de Cassandre GONTARD, victoire 7 à 5 contre Morgane CENTAURE, de Kylie SAVOYE, victoire 10 touches à 6 contre Samya CHARBONNEL, et d'Oriane CAZERGUE, victorieuse d'Alice, se poursuit jusqu'au tableau de 128 où leurs adversaires respectives mettent un coup d'arrêt à leur progression.

En perdant 4 à 10 contre Marie BLANLOEIL (50ème), Kylie termine 124ème. Défaite 10 touches à rien par la finaliste Solène WATSON, Cassandre se classe 99ème, tandis qu'en concédant la victoire 10 à 4 à Amélie KIEFFER (25ème), Brune finit à la 93ème place. Ariane obtient la 89ème place après avoir été éliminée 10 touches à 5 par Magali DELPUECH (38ème), et Léa GIRIN, qui s'est inclinée 6 touches à 10 face à Savannah LIMER (52ème), finit 74ème de la compétition.

Après sa victoire 10 à 4 contre Adèle PRIMAS en tableau de 256, Fanny LAPEINE enchaîne une autre victoire 10 à 6 contre Silya BOUKHELIFA en tableau de 128 avant de s'incliner 6 touches à 10 contre Chloé CHRISTIAEN (9ème) en 32ème de finale. Elle se classe 56ème de la compétition.

Exemptées du premier tour, Perrine BREDY et Lucie PRIOR ne laissent aucune chance à leurs adversaires en tableau de 128, puisque Perrine s'affranchit de Chiara VISSIERE 10 à 2 tandis que Lucie s'impose 10 touches à 1 sur Paula BALDI.

Elles rencontrent un peu plus de résistance au tour suivant, puisque Lucie a éliminé Lucile BRENDELE 10 à 6 et Perrine a pris le meilleur sur Ariane LENTE en 10 touches à 4.

En 16ème de finale, Loïs MULLER est défaite 3 touches à 10 par Perrine pendant que Lucie élimine Sophie DOLEZON VERLEY sur le score de 10 à 77.

Le parcours de Lucie s'arrête finalement en huitième de finale, puisqu'elle concède la victoire 10 touches à 2 à Eva LACHERAY, futur gagnante de la compétition. Son parcours lui permet de conquérir une 10ème place bien méritée.

Après être sortie victorieuse 10 à 5 de son duel face à Mélanie VISSOTSKY, c'est sur le même score que Perrine gagne contre Charlotte VANNEREAU en quart de finale.

Lors d'une demi finale accrochée, où aucune des deux protagonistes n'était décidé à céder du terrain, c'est sur un score de 8 à 5 que Perrine concédait la victoire à Solène WATSON, 2ème du tournoi.

Une fois de plus Perrine BREDY monte sur le podium, puisque sa combativité lui a permis de se hisser à la troisième place de la compétition.

Félicitations pour ce brillant parcours, ainsi que pour toute l'adresse dont ces demoiselles ont fait preuve pour défendre leurs chances et porter haut les couleurs du Masque de Fer de Lyon.

Chez les garçons, la compétition débute pour Mathieu PRATS sous les meilleures auspices, puisqu'avec une domination de sa poule où, fort de ses 6 victoires, il s'adjuge la première place, il est exempté du premier tour.

Avec 5 victoires, Maxime TARGE prend la deuxième place de sa poule, et se classe provisoirement 153ème, avant qu'un duel fratricide ne mette fin son parcours dès le tableau de 256 ; en s'inclinant 6 touches à 10 face à Mathurin BIART, Maxime termine 174ème de la compétition.

Connaissant un destin similaire en affrontant un tireur du MDF, Louis Emmanuel CROS, 6ème de sa poule avec une victoire, est éliminé par Hippolyte ROBERT DE LAGET sur le score de 10 à 6 et se classe 196ème de la compétition.

Avec une seule victoire en poule et une 207ème place provisoire, Mathys RIEDO DU GARDIN est éliminé prématurément par Lucas DEXARCIS (14ème) et doit se contenter de la 210ème place au classement général.

Valentin FAYOLLE-BERGAUD, 4ème de sa poule avec 4 victoires, se classe 84ème au classement provisoire, avant que sa défaite 3 touches à 10 contre Robin LEQUITTE (119ème) en tableau de 256ne le fasse retomber à la 141ème place du classement général.

En tableau de 256, Hippolyte et Mathurin, respectivement 70ème et 104ème du classement provisoire sortent donc victorieux de leurs duels face à Louis Emmanuel et Maxime du MDF, tandis que Guilhem STEVANT, 136ème au classement provisoire, élimine Mathieu CHASSIN 10 touches à 4, et Barthélémy CAYRE BIDEAU, provisoirement 118ème, s'impose 10 touches à 7 face à Noé FOURNIER.

Le tableau de 128 est le théâtre d'une hécatombe, puisque qu'hormis Mathieu PRATS qui sort victorieux de son duel contre Yoann COLLOT en s'imposant sur le fil 10 à 9, les 4 autres tireurs du club encore en lice sont défaits par leurs adversaires.

Ainsi, en s'inclinant 7 à 10 contre Loïc LEFEBVRE (11ème), Guilhem STEVANT prend la 107ème place de classement général, Barthélémy, qui est battu 10 à 3 par Axel RIBON (6ème), termine 98ème de la compétition. Mathurin, éliminé sur le même score par Pierre DIEUDONNE (23ème), se classe 90ème du tournoi, tandis qu'Hippolyte ROBERT DE LAGET, en concédant la victoire 10 à 4 à Nicolas LE BOUQUIN (15ème), finit 77ème de la compétition.

Tombeur de Mathys, Lucas DEXARCIS (14ème) élimine Mathieu PRATS en 32ème de finale 10 touches à 7.

Mathieu qui réalise donc la meilleure performance du MDF chez les garçons, se hisse à la 34ème place du classement général.

Le tableau n'aura donc pas été favorable aux garçons qui sont rapidement tombés sur de sérieux candidats et n'ont pu faire état de tout leur talent ; ils n'ont toutefois pas démérité, et il convient de les saluer comme il se doit.

Championnat Rhône-Alpes Auvergne Vétérans

Le 29 mars, la Ville de Meyzieu accueillait le Championnat Rhône-Alpes Auvergne Vétérans 6 armes, et deux fleurettistes du Masque de Fer y défendaient leurs chances parmi les 6 tireurs engagés.

Il s'agit de Patrick BRUN, à qui une victoire en poule permet de se classer provisoirement 5ème et Benoit HERITIER qui fort de ses 4 victoires en poule, prit la deuxième place au classement provisoire.

En quart de finale, Patrick BRUN concède la victoire 10 à 6 à Eric AOuat (3ème) et conserve sa 5ème place au classement général.

Exempté du premier tour, Benoit déjoue facilement Jean Pierre ANGOSTO et le bat 10 touches à 4 en demi finale.

Lionel CAMBON s'impose en finale face à Benoit 10 touches à rien, et Benoit HERITIER finit donc sur la deuxième marche du podium.